

Les beaux maîtres
vendent toujours les
**Produits
de Marque**
— associée dans le —
— Journal de Roubaix —
— Elles se sont toujours
— suffisamment pour répondre
— aux besoins de la clientèle

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Rand et Impitrophes.....	3 mois, 28.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 78.00
Autres départements.....	3 mois, 30.00;	6 mois, 42.00;	1 an, 80.00
Belgique.....	3 mois, 32.00;	6 mois, 44.00;	1 an, 82.00
Union Postale Tarif A.....	3 mois, 35.00;	6 mois, 48.00;	1 an, 85.00
Union Postale Tarif B.....	3 mois, 38.00;	6 mois, 51.00;	1 an, 88.00

REDACTION.....

ROUBAIX..... 80 à 71, Grande-Rue, Tél. 227.52, 237.56, 237.54.
TOURCOING..... 24, rue Carnot, Tél. 21.
LILLE..... 2, rue Faidherbe, Tél. 229.51.
PARIS..... 12, boulevard des Haillies, Tél. Louvre 09.40.
MONSIEUR..... 108, rue de la Station, Tél. 2.44.

ANNONCES.....

BILLET PARISIEN

Hitler cherche à se mettre d'accord avec l'Angleterre et l'Italie

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 3 JANVIER (Midi).

Avant de répondre à l'aide-mémoire qui expose les vues de la France sur la question du désarmement, le chancelier Hitler se propose de conférer avec les représentants de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Ce désir du Führer s'explique aisément. Il n'ignore pas que ces deux puissances sont assez disposées à nous passer à de nouveaux compromis et il veut obtenir d'elles certaines assurances avant de nous renvoyer la balle. Jusqu'à présent, on pouvait avoir l'impression que les Anglais partageaient notre sentiment sur le désarmement et qu'ils allaient s'opposer à ce que l'entreprise de réduction des armements tourne, en définitive, à leur avantage. Mais cette impression, que dégageaient les déclarations d'un certain nombre de personnalités politiques de la Grande-Bretagne et des articles de journaux, n'est plus prématurée ?

Sir John Simon, qui s'entretient actuellement à Rome du problème du désarmement avec M. Mussolini, a pu constater que l'Italie est hostile aux conceptions françaises sur l'égalité des Etats. Tandis que nous voulons maintenir les négociations dans le cadre de Genève, M. Mussolini tient pour un revirement de la Société des Nations, où une hiérarchie des puissances se substituerait à leur égalité. Au sujet du désarmement, le Duce est parfaitement d'accord avec M. Hitler pour appliquer immédiatement l'égalité des droits. Que la France désarme tout de suite au niveau des armements allemands, ou qu'on laisse à l'Allemagne la faculté d'élever ses armements à notre niveau, tel est le dilemme dans lequel l'Allemagne et l'Italie s'accordent à nous enfermer.

L'Angleterre est très certainement moins catégorique. Mais, dans son désir de ne pas irriter Hitler, pour lequel les dirigeants britanniques sont maintenant remplis de prévenances, le Gouvernement anglais va nous demander un nouvel effort de conciliation. Sans doute, les propositions concrètes formulées dans l'aide-mémoire de la France et qui auraient pu fournir par elles-mêmes un terrain d'entente entre la France et l'Allemagne, vont être jugés insuffisants par cette dernière. Elle s'informe en ce moment des dispositions de l'Angleterre et de l'Italie pour savoir jusqu'à quel point elle peut faire, à son tour, des contre-propositions. En se retirant de la Société des Nations avec l'éclat que l'on sait, elle s'est donnée une réputation d'intransigeance qui lui vaut aujourd'hui un assaut de complaisances et de gentillesse de la part de nos anciens alliés. La France semble plus facilement malléable et c'est sur elle que l'on tente de faire pression.

Sans beaucoup de fermeté, nous serions mis très vite, nos alliés et nous, en état d'infériorité manifeste.

LETTRE DE BRUXELLES

BRUXELLES D'ACCORD AVEC PARIS ET LONDRES

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 3 JANVIER 1934.

Une information de source anglaise a causé quelque émoi à Bruxelles, pendant que le ministre des Affaires étrangères, M. Hymans, avait à Paris les conversations que l'on sait. Cette information ne tendait à rien de moins qu'à dire que M. Hymans s'était mis d'accord avec Londres pour permettre à l'Allemagne de réarmer, contrairement à ce qu'il avait l'air de soutenir à Paris. Cette dualité de gestes était d'autant plus étonnante, que personne ne pouvait dire quand M. Hymans avait ainsi « causé » avec Londres. La conversation avait donc été cachée à tous. Au ministère des Affaires étrangères, nul ne démentit l'information anglaise. Il en résulta qu'à son retour de Paris, M. Hymans fut accueilli par des cris hostiles.

On lui signala l'article du journal anglais: il haussa les épaules. Un sénateur catholique a demandé que M. Hymans soit invité à la prochaine réunion de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, pour s'expliquer sur les conversations de Paris et sur le crédit qu'il veut accorder à l'information britannique.

Immédiatement, le ministre des Affaires étrangères a fait cette déclaration officielle: « J'apprends à mon retour que des journaux rapportent que je me serais prononcé à Paris en faveur de l'augmentation de la Reichswehr et de ses armements. C'est absolument faux. »

« J'ai eu la satisfaction de constater une heureuse concordance de vues sur les problèmes essentiels: les graves dangers qu'entraînerait le réarmement de l'Allemagne et la sauvegarde des principes fondamentaux de la Société des Nations. La convergence est manifeste entre la Belgique et la France, comme entre la Belgique et l'Angleterre. »

Bien qu'il soit assez difficile de savoir en quoi consiste cette « convergence », et ce qu'elle représente comme décisions politiques au sujet des graves questions du moment, il faut en dégager la conclusion que la Belgique est d'accord avec la France et l'Angleterre et que, logiquement, pour que cet accord existe, il est impossible que la France et l'Angleterre soient en désaccord.

Cette déception nouvelle sera facilement oubliée si les « voies diplomatiques » aboutissent à éclaircir la situation. Mais, dans le cas contraire... c'est encore l'Allemagne qui gagne, ce sera un nouveau coup pour le désarmement.

L'hiver et ses plaisirs



UN SAUT IMPRESSIONNANT EN SKI A SAINT-MORITZ, PENDANT UNE EPREUVE.

LA FORMIDABLE ESCROQUERIE DU CREDIT MUNICIPAL DE BAYONNE

Stavisky aurait drainé bien plus de 200 millions

On croit rêver... Un aventurier a passé l'été que trombe: noir de condamnations et d'occupations, a pu se faire confier par une municipalité, au organe officiel de crédit, afin de poursuivre ses exploits. Dans le même temps, il eut assez d'influence pour constituer une société au capital d'un million de francs, qui se proposait de lancer un appel de 500 millions à l'épargne publique !

On croit rêver et l'on ne rêve pas, hélas ! Mais qui rend possibles, réalisables, pareilles actions impossibles ?

« Tout d'abord, les premiers résultats de l'enquête paraissent établir que la majorité des bons détenus par de petits déposants ont été émis en bonne et due forme, les faux bons portant sur de grosses sommes auraient été placés surtout dans de grands établissements financiers. »

Toutefois, les premiers résultats de l'enquête paraissent établir que la majorité des bons détenus par de petits déposants ont été émis en bonne et due forme, les faux bons portant sur de grosses sommes auraient été placés surtout dans de grands établissements financiers.

Comment, à l'énoncé de ces chiffres, ne pas être frappé par leur caractère déconcertant ? Ce seul bilan de 150 millions qui n'est, hélas, pas limitatif, fait ressortir l'étrange fonctionnement du Crédit Municipal de Bayonne, ville de 30.000 âmes. Il correspond, en effet, à un minimum de 5.000 francs de prêt par habitant.

Il est évident, que la plupart des compagnies se trouvent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.

Il est évident, que la plupart des compagnies se trouvent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.

Il est évident, que la plupart des compagnies se trouvent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.

Il est évident, que la plupart des compagnies se trouvent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.

Il est évident, que la plupart des compagnies se trouvent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.

Un coup de grisou a enseveli vivants cent seize ouvriers dans une mine de Bohême

Prague, 3 Janvier. — Une violente explosion de grisou s'est produite mercredi soir, à Osek, en Bohême du Nord, dans une mine où travaillaient cent seize ouvriers.

Les puits d'extraction et les installations de surface ont été détruits. Les premiers travaux de sauvetage eurent pour débiter les issues obstruées par l'explosion ont été rendus très difficiles par les émanations de gaz délétères. Les équipes de sauveteurs n'ont pu pénétrer dans la mine sinistrée que par un des puits d'extraction.

Des l'entrée, on a trouvé quatre cadavres. Les travaux de sauvetage continuent très péniblement, les hommes étant constamment menacés d'asphyxie.

Plusieurs huits fonctionnaires du ministère des Travaux publics et de l'Administration des mines se sont rendus sur les lieux. A 22 heures, aucun nouveau cadavre n'a pu être retiré de la mine. Les équipes de sauvetage n'ont pas réussi à pénétrer dans les galeries, rendues inaccessibles par la fumée et les gaz.

On conserve peu d'espoir de sauver les cent seize mineurs qui se trouvent dans la fosse.

LE RECORD DE DISTANCE A BICYCLETTE



LE COUREUR ITALIEN MARIO GAJONI

Le coureur italien Mario Gajoni, âgé de 55 ans, a battu le record de distance que détenait l'Anglais Humber en accomplissant plus de 68.000 kilomètres du 1^{er} janvier au 31 décembre 1933. Le record précédent était de 57.777 kilom.

LES MODALITES DU NOUVEL EMPRUNT

Paris, 3 janvier. — M. Georges Bonnet a fixé les conditions de l'emprunt dont il a annoncé hier l'émission. Cet emprunt sera réalisé sous forme de bons à 5, 10 et 15 ans, remboursables, à la volonté des détenteurs, soit au pair à l'expiration de la 5^e année, soit à 105 % à l'expiration de la 10^e année, soit enfin à 110 % à l'expiration de la 15^e année.

Les modalités de l'emprunt sont d'autant plus curieuses que l'on se souvient que sept des neuf personnes présentes à l'ouverture de la tombe sont mortes en quelques années dans des conditions semblables, et que, sur un groupe de sept journalistes, invités à visiter la sépulture violée, un seul survit aujourd'hui.

LA CATASTROPHE DE LAGNY DEUX INGENIEURS ET QUATRE EMPLOYES DE LA GARE DE L'EST SONT INCULPES

Meaux, 3 janvier. — Les témoins convoqués par M. Rebois, juge d'instruction qui enquête sur la catastrophe de Lagny, sont arrivés au Palais de Justice, mercredi à 14 h. 30.

Il s'agit au nombre de six, un peu plus tard, étaient inculpés par le magistrat instructeur, en vertu de la loi de 1845 sur les chemins de fer, article 19, pour imprudence, négligence, maladresse, négligence et inobservation des règlements.

Ce sont MM. Merlin, ingénieur en chef de la 1^{re} section de la traction; Mariot, ingénieur principal adjoint au service central de la traction; Montignault, chef de brigade au dépôt de la Villette; Mougnot, contrôleur technique à la 1^{re} section du matériel et de la traction; Poirement, sous-chef de dépôt de la Villette, et Caron, ouvrier vérificateur au même dépôt.

Il ne faut pas légalement considérer cette inculpation générale comme une sanction, telle a été la déclaration faite par le juge quelques instants plus tard, quand, après avoir subi l'interrogatoire d'identité, les six hommes forts, ont-ils dit, de leur conscience professionnelle, tristes, sans doute, mais non abattus, eurent quitté le Palais de Justice.

Un non-lieu peut intervenir en faveur de tel ou tel inculpé au cours de l'instruction qui est bien loin d'être close. Mais dans le cas présent, j'ai des doutes, sinon toutes les mains suffisantes, pour motiver les inculpations que je viens de décider.

En effet, il y a à la base de cette inculpation générale, une inobservation formelle du règlement. Elle est motivée par l'article 133 du règlement de matériel et traction stipulant qu'à

l'arrivée au dépôt d'une locomotive, un ouvrier vérificateur doit examiner immédiatement le diagramme de la bande Pliaman, le retirer et s'assurer qu'il n'y a pas d'anomalies flagrantes dans le fonctionnement.

Plus loin, l'article 134 réglemente ainsi: « Si au cours de l'enlèvement de la bande, le vérificateur s'est aperçu d'une anomalie quelconque, il doit en rendre immédiatement compte ». Plus tard le dépouillement de la bande précède à une vérification plus minutieuse.

Or, dans le cas présent, l'anomalie formellement constatée qui est la bande, n'a pas été signalée. La vérification commise n'a pas été sérieusement faite.

Le 22 décembre, au retour de la locomotive d'un voyage à Bala, l'anomalie n'a pas été signalée par M. Caron, de service ce jour-là.

Le 23, la « Montain » partait pour son voyage à Strasbourg, si tragiquement interrompu sur le talus de Fontenoy. Peut-on dire que le vérificateur Caron, un des mieux notés des ouvriers du dépôt de la Villette, a eu la veille de la catastrophe, une défectuosité dont la justice lui réclame, aujourd'hui, des comptes.

Ce jour-là, évidemment, Caron examina la bande impartitalement et début et à la fin seulement. S'il a écrit, à cet égard, au magistrat instructeur, c'est parce qu'il considérait son examen comme une pratique courante.

Caron, peut-on se demander alors, n'est-il pas la victime de sa routine ? Demain, M. Rebois, poursuivant son instruction avec célérité, a l'intention d'entendre les délégués du personnel à la sécurité.

DES ALLEMANDS A L'ARC DE TRIOMPHE

L'ÉQUIPE ALLEMANDE DE RUGBY qui a rencontré celle de France, est allée s'entraîner sur le terrain de la Gare de l'Est.

Au Parc Barbieux, un ingénieux artiste a sculpté Job dans un bloc de neige



UNE STATUE DE NEIGE: « Job », par M. Guillemyn.

Dans une allée du Parc Barbieux se trouve un impressionnant bonhomme de neige sous les traits d'un Job qui reconnaît le vieux personnage biblique de Job.

Il est évident, que la plupart des compagnies se trouvent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.

Il est évident, que la plupart des compagnies se trouvent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.

Il est évident, que la plupart des compagnies se trouvent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.